

Grève au lycée Jules-Verne de Mondeville : les professeurs ne se sentent pas en sécurité



Pas de cours ce mardi 23 mars 2021 au lycée Jules-Verne de Mondeville. Le personnel demande des moyens supplémentaires pour que la sécurité de tous soit assurée dans et autour de l'établissement, à la suite des incidents de vendredi 19 mars. Ouest-France

A la suite des incidents qui se sont produits dans la matinée de vendredi 19 mars 2021 (introduction d'une arme à feu dans l'enceinte de l'établissement par un élève et tirs aux abords du lycée), une majorité de professeurs et de personnel de Jules-Verne sont en grève ce mardi 23 mars 2021. Ils estiment que leurs conditions de sécurité et ceux de leurs élèves ne sont pas assurés. Ils demandent davantage de moyens à l'Éducation nationale.

Depuis le début de matinée de ce mardi 23 mars 2021, une grande majorité du personnel du lycée Jules-Verne de Mondeville (Calvados) est en grève. Pour dénoncer un

manque de sécurité. Dans un tract qu'ils distribuent à l'entrée de l'établissement, ils disent « **que l'institution n'a pas apporté de solutions concrètes et pérennes aux problèmes récurrents de tension, d'incivilité et de violence** ». Aucun cours ne sera assuré ce mardi 23 mars 2021.



Aucun cours n'est assuré au lycée Jules-Verne de Mondeville, ce mardi 23 mars 2021. Le personnel est en grève. Il demande des moyens supplémentaires pour que la sécurité de tous soit assurée dans et autour de l'établissement, à la suite des incidents de vendredi 19 mars. Ouest-France

[Les incidents qui se sont produits vendredi 19 mars 2021](#) ont joué le rôle d'éléments déclencheurs de ce mouvement de grogne. Rappel des faits : « **Une arme à feu a été introduite par un élève dans l'enceinte du lycée** », expliquent les professeurs ; des tirs ont eu lieu aux abords de l'établissement. Selon les enquêteurs, un adolescent de 14 ans aurait tiré deux coups de feu avec une réplique de pistolet utilisant des cartouches à blanc et appartenant à ses parents. Heureusement, il n'y a pas eu de blessé.

L'élève aurait souhaité « **effrayer des camarades avec lesquels il aurait des contentieux** », explique une source judiciaire. Avant de prendre la fuite, il aurait tenté de cacher l'arme, finalement retrouvée par des surveillants.

L'adolescent a été interpellé en fin d'après-midi de vendredi, et placé en garde à vue. Il a été présenté à un juge des enfants dimanche 21 mars 2021, en vue de sa mise en examen. Il est poursuivi pour « **violences commises dans ou aux abords d'un établissement scolaire, avec des réquisitions de contrôle judiciaire comportant notamment l'interdiction de paraître à Mondeville et une obligation de soins** », expliquait dimanche [Amélie Cladière, procureure de la République de Caen](#).

Des moyens supplémentaires pour un mois

Les professeurs comme le personnel de Jules-Verne dénoncent « **des agressions verbales et physiques** » qui peuvent se produire dans et à proximité de l'établissement ; ils demandent davantage de moyens pérennes pour poursuivre leurs missions éducatives. Certes, une délégation de représentants du personnel a été reçue au rectorat de [Caen](#) en fin de journée de lundi 22 mars 2021, certes des moyens ont été débloqués (un poste supplémentaire d'assistant d'éducation ; un demi-poste de conseiller principal d'éducation ; le renfort d'une équipe de mobilité et sécurité). Mais ce sont des mesures provisoires, mises en place pour un mois. Les grévistes attendent des actes plus forts de la part de l'institution.

Benoit LASCOUX et Guillaume SALLARD.